

Accueil - Environnement

# Récifs coralliens : partager les connaissances et renforcer la coopération

Cynthia Roussi-Sabas

jeudi 4 décembre 2025



Un corail en bonne santé contribue au bon développement d'un écosystème marin. • SHUTTERSTOCK

***Les comités locaux des territoires ultramarins constituant l'Ifrecor (l'Initiative française pour les récifs coralliens) se sont réunis, à Sainte-Luce, autour du plan d'actions récifs 2022-2026. Les actions de protection et de préservation de ces espaces marins ont été passées en revue.***

Durant une semaine, la Martinique a accueilli les représentants des territoires français abritant des zones de récifs, herbiers et mangroves. Ateliers et visites de terrain étaient au programme. L'événement visait à dresser le bilan des actions

menées dans les territoires, partager les connaissances les plus récentes et renforcer la coopération entre les outre-mer : Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et îles du Pacifique.

Il y a 25 ans, le gouvernement a pris l'initiative de créer l'Ifrécor, (l'Initiative française pour les récifs coralliens), déclinaison nationale de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI), pour prendre en main cette question de la protection des récifs coralliens. Des programmes d'actions quinquennaux sont mis en place pour protéger ces milieux fragiles.

En 2020, un bilan a révélé que 70% des récifs des territoires les moins impactés par les activités humaines, comme ceux du Pacifique et des îles Éparses, étaient en bon état.

En revanche, 62% des récifs des zones densément peuplées, comme les Antilles, Mayotte et La Réunion, étaient dégradés. Cinq ans après, la situation est toujours préoccupante.

Le cinquième programme quinquennal (2022-2026) se décline en sept thèmes. Parmi ces derniers : le développement d'outils destinés à éviter, réduire et compenser les impacts des aménagements urbains, et autres infrastructures sur les récifs coralliens, les herbiers et les mangroves ; la formation des acteurs locaux aux bonnes pratiques de la restauration récifale ou encore la mise à jour des typologies et cartographies des habitats marins pour une meilleure gestion des écosystèmes. Les acteurs de la mer devront, par ailleurs, être formés pour réduire les risques d'introduction et de propagation des espèces exotiques envahissantes (EEE). Un inventaire spécifique et précis des espèces marines menacées et des écosystèmes vulnérables devra être dressé. Dans la continuité du bilan quinquennal de l'Ifrécor sur l'état de santé des récifs coralliens et écosystèmes associés, il s'agira de pérenniser le réseau des suivis. « Le travail se poursuit autour d'une gestion mieux encadrée des actions et outils », ont conclu les différents acteurs au terme de cette semaine d'échanges.



Mangroves et herbiers servent de nurserie aux espèces marines. • Shutterstock



Dans la mangrove (ici celle de Genipa) les espèces endémiques comme ces huitres sont aussi en danger. • Alix Wilkie

## SOS Corail : un dispositif ouvert à tous

SOS Corail est issu d'un partenariat entre la Fondation de la mer et l'Ifremer pour la protection et la gestion durable des récifs coralliens, herbiers marins et mangroves. Chaque citoyen, entreprise peut ainsi agir en fonction de ses moyens et financer des projets. Un site internet y est dédié :

[www.soscorail.org](http://www.soscorail.org).

## Le saviez-vous ?

Avec une surface totale de

58 000 km<sup>2</sup>, soit 10 % de la surface mondiale des récifs coralliens, la France se classe au 4e rang mondial derrière l'Indonésie, l'Australie et les Philippines.

Ces écosystèmes, qui abritent entre un tiers et un quart des espèces marines connues, sont essentiels pour la biodiversité. Ils offrent

des services évalués à 1,3 milliard d'euros par an, incluant

la protection des côtes, le tourisme, la pêche et la séquestration de CO<sub>2</sub> (processus qui consiste à stocker le dioxyde de carbone hors de l'atmosphère sur du long terme, pour atténuer les effets du changement climatique).

**« En 2024 nous avons perdu 78% de la couverture corallienne, c'est catastrophique ! »**

**Quel bilan peut-on dresser de la cinquième phase du programme d'actions pour la préservation des récifs coralliens ?**

**Les discussions de la semaine ont rappelé le rôle déterminant des élus dans la gestion des écosystèmes. Nous devons apprendre à mieux les associer à nos travaux et continuer de développer les outils qui les aideront dans les prises de décision. Par exemple, en évaluant la valeur économique des écosystèmes et en chiffrant le coût de l'inaction. Plusieurs études, outils et connaissances ont été produits en appui des décideurs et des gestionnaires, conformément à la mission de l'Ifrécor qui est de promouvoir la protection et la gestion durable des récifs coralliens, mangroves et herbiers des Outre-mer français. Par exemple, nous venons de publier un guide sur l'utilisation des nouvelles technologies pour la surveillance des récifs coralliens (drones, ADN environnemental) qui facilitera le travail des gestionnaires et permettra de mieux connaître l'état de nos récifs. Ce programme a permis de poursuivre notre mission historique de surveillance des écosystèmes et d'alerter en cas de crise comme avec les récents épisodes de blanchissement. Dans les Antilles comme dans l'océan indien, les synthèses de l'Ifrécor ont permis d'avoir une vision globale du phénomène. Nous travaillons maintenant à la réalisation du bilan de l'état de santé des récifs coralliens et écosystèmes associés. Cette publication très attendue dressera un panorama complet de l'état de nos écosystèmes. Des recommandations**

**seront détaillées à partir de cet état des lieux qui sera publié pour fin 2026.**

**Où en est-on concernant le blanchissement\* des coraux ?**

**Nous sommes dans le quatrième épisode mondial de blanchissement des coraux et tous les Outre-mer ont été touchés. Nous avons pu avoir le retour de nos collègues de la Polynésie, de la Nouvelle Calédonie, de la Réunion, de Wallis et Futuna qui ont été présents à ce comité national en Martinique.**

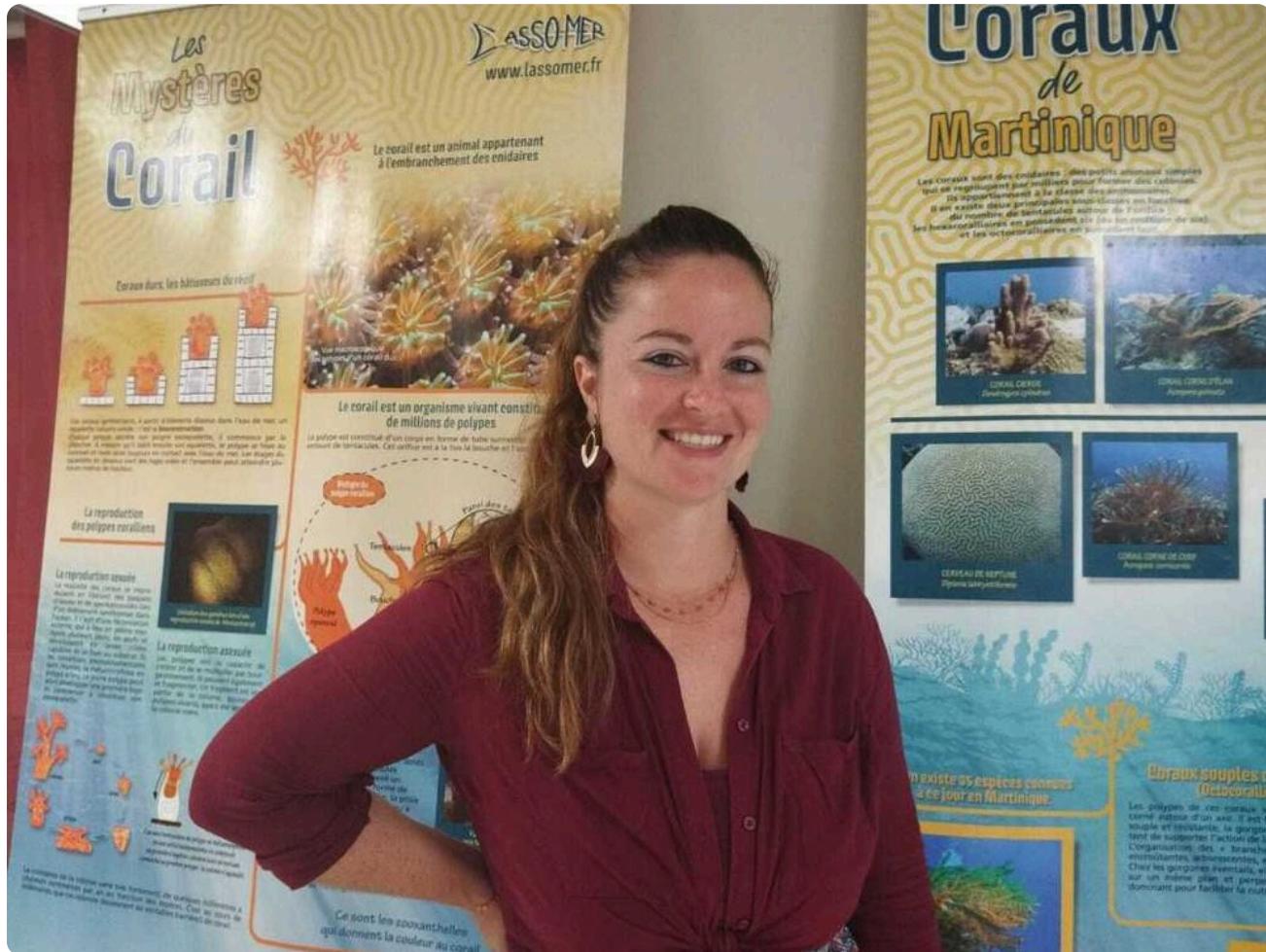
**Comment nos régions parviennent-elles à protéger les espèces ?**

**Le projet « Acropora » de pépinière de boutures de coraux (du nom de l'espèce de corail acropora cervicornis, ndlr) qui était piloté par L'Asso-mer, comprenait six dômes situés sur la grande caye de Sainte-Luce. Suite à l'épisode de blanchissement des coraux de 2023, toutes les boutures de coraux sont mortes. Il n'y a pas de nouvelle action de réimplantation prévue. L'objectif premier est de faire diminuer les pressions anthropiques comme l'assainissement, qui est l'une des principales pressions en Martinique, pour pouvoir améliorer la qualité des eaux et ainsi aider la résilience de nos récifs coralliens face aux épisodes de chaleur qu'ils subissent à cause du changement climatique, un phénomène causé par l'homme.**

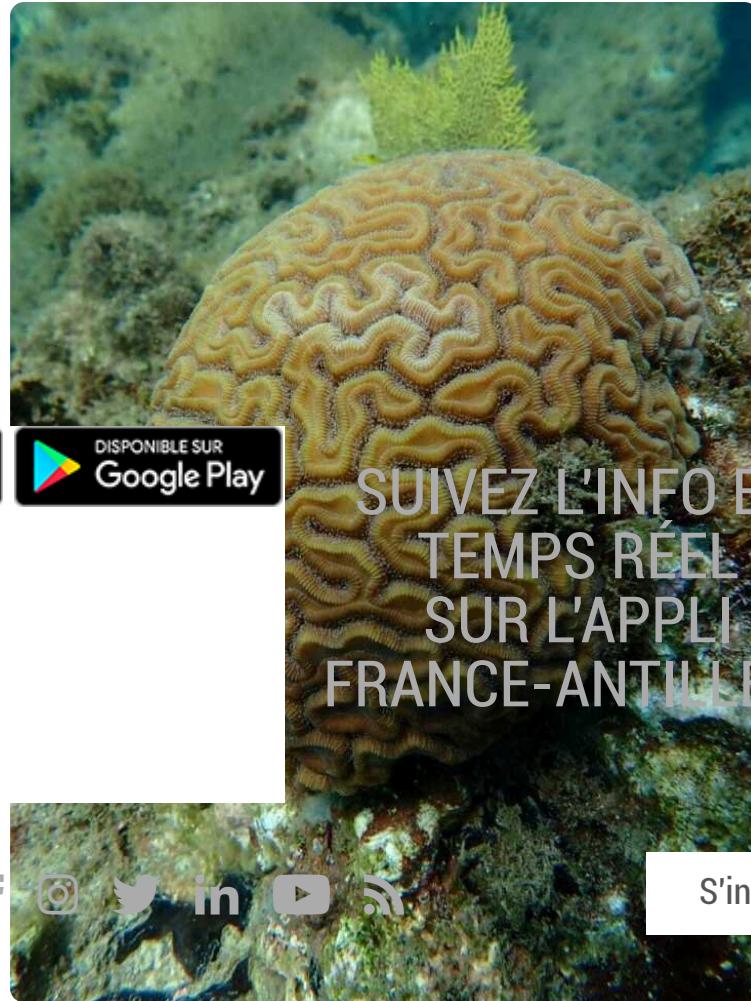
**Comment qualifier, l'état actuel de la couverture corallienne à la Martinique ?**

**Les récifs coralliens de Martinique ont subi deux épisodes de blanchissement successifs en 2023 et 2024. Malheureusement les suivis réalisés par le bureau d'études Impact Mer, sur nos 12 stations de suivi, ont montré que nous avions perdu 78% de la couverture corallienne, c'est catastrophique ! Il est plus qu'urgent et important de faire passer le message à nos élus et collectivités pour pouvoir mettre en place des actions pour améliorer la qualité de nos eaux, mais également**

**sensibiliser notre population par rapport aux différentes pressions qui existent. Nos récifs ont une valeur indispensable de protection côtière contre les houles et cyclones, et sont sources de revenus pour nos marins-pêcheurs et le tourisme, à savoir l'économie bleue.**



Pauline Bellenoue, chargée de mission Milieux marins à la DEAL. • DR



Suivez-nous



S'inscrire aux newsletters

Ce corail cerveau, commence à blanchir. • Pauline Bellenoue DEAL



Tous les Outre-mer sont concernés par le phénomène de blanchissement des coraux. • *Shutterstock*

---